

CONTEXTE ET ENJEUX

Le 5 février 2024

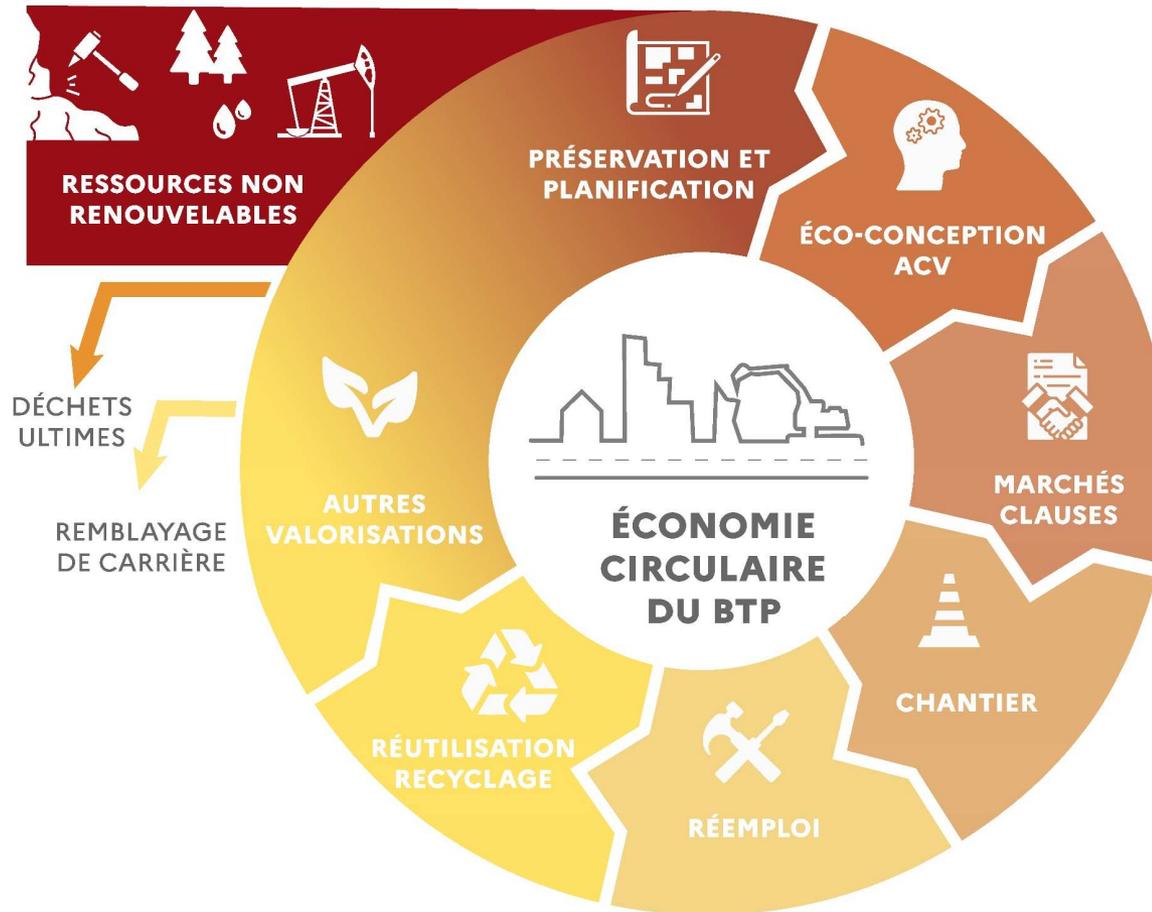
*Julie Paciello & Agathe DENOT
Cerema*

Julie.paciello@cerema.fr

Agathe.denot@cerema.fr



DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Source : Circular economy © @European Union, modifiée Cerema 2023

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

> Contexte insulaire

L'économie circulaire permet de :



Maîtriser la pression
en favorisant
l'utilisation de
matériaux alternatifs



Préserver les
ressources naturelles
par le réemploi et le
recyclage



Réduire l'impact
environnemental :
émissions de GES,
bruits, poussières



Renforcer l'attractivité
des territoires en
intégrant les acteurs
locaux de l'ESS

QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ?

*Producteur des déchets
ou
qui se trouve en possession
des déchets*

« Toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire »

Article L541-1-1 du code de l'environnement

On distingue :



Article R541-8 du code de l'environnement

QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ?

DD

Déchets dangereux



Amiante, bois traités, DEEE*, terres polluées, fraisâts d'enrobé contenant de l'amiante ou des HAP**, peintures...

DND

Déchets non dangereux



Bois, végétaux, plastiques, plâtre...

DI

Déchets inertes



Béton, tuiles, briques, terres non polluées, fraisâts d'enrobé ne contenant ni amiante ni HAP...

* DEEE : Déchets électriques, électroniques, électrotechniques

** HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques